



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2026

### Présents

Monsieur AUVILLE, Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Madame BROSSARD, Monsieur CHANDENIER, Monsieur CONTE, Monsieur DENIS, Madame DJABER, Madame GOBLET, Monsieur GRATEAU, Madame HOSTACHE, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Monsieur VALLET, Administrateurs

### Excusés

Monsieur BRESILLION, qui avait donné pouvoir à Mr AUVILLE  
Madame FROMIAU, qui avait donné pouvoir à Mme HOSTACHE  
Madame MOREAU, dont le pouvoir a été attribué à Mr CHANDENIER  
Monsieur THOMAS

### Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat  
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,  
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,  
Madame HOSTACHE, en tant que Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,  
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,  
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,  
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,  
Madame CHARPENTIER-GRUBER, Responsable de l'Unité par public et renouvellement urbain à la Direction  
Départementale des Territoires,  
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat  
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail  
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,

**Présidence successive de**

**Monsieur MOURABIT jusqu'au point 4,  
et de Monsieur DENIS, élu Président à partir du point 5.**

## NOMINATION DU (OU DE LA) VICE-PRESIDENT(E)

(A/11)

Monsieur DENIS, Président, indique au Conseil d'Administration qu'il convient de nommer le Vice-Président (ou Vice-Présidente).

L'Article R.421.12 du Code de la Construction et de l'Habitation prévoit que « *sur proposition du Président, le Conseil d'Administration confère à un Membre du Bureau le titre de Vice-Président.*

*Le Vice-Président assiste le Président dans ses fonctions et le supplée en cas d'absence ou d'empêchement ».*

Monsieur DENIS, Président, propose de nommer Monsieur Olivier CONTE, en qualité de Vice-Président.

Monsieur CONTE accepte cette proposition et aucune autre candidature n'est constatée.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide de nommer, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, Monsieur Olivier CONTE, en qualité de Vice-Président.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 25/06/2026 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
Grégoire SIMON**